



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat des retraités

Question au Gouvernement n° 662

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Mme la présidente. La parole est à Mme Sylvia Pinel, au titre des députés non inscrits.

Mme Sylvia Pinel. Monsieur le Premier ministre, le 15 mars aura lieu une journée d'action nationale en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités. Alors que le Président de la République souhaite préserver le système des retraites et leur niveau, cette journée d'action témoigne des inquiétudes légitimes des retraités, en raison des pertes nettes qu'ils subissent à la suite de l'augmentation de la CSG.

M. David Habib. Bravo !

Mme Sylvia Pinel. Vous évoquez l'exonération de la taxe d'habitation et vous en appelez à la solidarité intergénérationnelle pour justifier vos mesures. Mais ces arguments ne sauraient convaincre les retraités que vos décisions sont pertinentes et justes.

Notre système de retraites reste fondé sur la répartition, et la solidarité intergénérationnelle a déjà joué pour ceux qui sont actuellement à la retraite. L'exonération de la taxe d'habitation est sans effet pour beaucoup d'entre eux : ils ne seront pas concernés parce qu'ils sont déjà exonérés. À cela s'ajoute, pour tous ceux qui supportent l'impôt sur le revenu, le profond sentiment d'injustice que suscite l'application de cet impôt à la partie de leur revenu dont ils n'ont pas réellement disposé, puisqu'il est déjà prélevé par la CSG. Et je vous rappelle que la part de CSG déductible reste plus faible pour les retraités que pour les actifs, ce qui est tout à fait inadmissible dans le contexte de forte hausse de la CSG, insuffisamment compensée pour les retraités.

À cela s'ajoutent d'autres mesures pénalisantes. Je pense à la hausse du prix des carburants et de l'énergie, et à la baisse de l'APL – l'aide personnalisée au logement –, qui affectent non seulement les ménages les plus modestes mais également les territoires ruraux, une fois de plus négligés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG et sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. Marc Le Fur. Elle a raison.

Mme Sylvia Pinel. Et que dire de la prise en charge des soins de nos aînés, tant la situation est alarmante dans les EHPAD - les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - et les hôpitaux, notamment ceux de proximité, et tant la souffrance des aidants et des personnels de santé est grande ? Enfin, que dire des retraités agricoles, dont vous ne parlez jamais et qui sont constamment les grands oubliés ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.)*

Alors, monsieur le Premier ministre, à quand une politique globale en faveur des retraités ? *(Les députés des groupes LR, NG, FI et GDR se lèvent et applaudissent.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Madame Pinel, l'arrivée du printemps fait éclore non seulement les jolies fleurs mais aussi la démagogie. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs des groupes LR, NG, FI et GDR.)*

Plusieurs députés du groupe LR . Respectez les parlementaires !

M. Gérard Darmanin, ministre. Comme le dit la chanson : « Hier encore vous étiez ministre ».

M. Éric Coquerel. Elle était ministre avec Macron !

M. Gérard Darmanin, ministre . Hier encore je tenais, comme vous, sans doute,...

M. André Chassaigne et M. Pierre Cordier . Donneur de leçon !

M. Michel Herbillon. Un peu de modestie ne vous ferait pas de mal !

M. Gérard Darmanin, ministre. ...une permanence, non pas à Tourcoing mais, grâce à des moyens modernes mis à ma disposition par vos collègues parlementaires, Adrien Taquet et Laurent Saint-Martin, avec des personnes qui les avaient interpellés, notamment des retraités.

M. Michel Herbillon. Je n'ai rien compris !

M. Gérard Darmanin, ministre. Je tiens une permanence quand vous le souhaitez, monsieur le député, chez vous, ou par Skype si cela vous convient.

Dans la permanence du député Laurent Saint-Martin, la première personne retraitée à m'avoir interpellé sur son pouvoir d'achat...

M. Fabien Di Filippo. Les retraités ont des choses à vous dire !

M. Gérard Darmanin, ministrel'a fait à propos d'une décision que vous aviez prise, madame la députée, lorsque vous étiez membre du Gouvernement, imposant, selon leurs revenus, un surloyer de 25 à 30 % à certaines personnes habitant comme elle dans un logement social.

M. Jean-Louis Bricout et M. David Habib . N'importe quoi !

M. Gérard Darmanin, ministre. Cette dame m'a demandé si elle était riche avec 3 000 euros de pension. Je lui ai répondu évidemment par la négative, qu'un retraité n'était pas riche avec 3 000 euros de pension, mais qu'il valait mieux – la dame suivante, qui ne percevait que 750 euros de pension, m'a approuvé –, augmenter, comme nous le ferons à partir d'avril, de 30 euros par mois les petites retraites, celles des commerçants, des ouvriers, des agriculteurs ou des femmes qui n'ont pas cotisé. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.)* En matière de redistribution, le Gouvernement a préféré penser à ceux qui perçoivent 750 euros plutôt que 3 000. Cela, ce n'est pas de la démagogie, mais de la solidarité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Mme Marie-Christine Dalloz. Dans quel camp est la démagogie ?

M. Michel Herbillon. Votre réponse n'est pas brillante !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 662

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 mars 2018](#)